

« VIRTUOZ ADMINISTRATION »
SASU, société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1 000,00 €
Siège social : 59 Rue de Maubeuge, 75009 Paris
R.C.S. de PARIS 948 541 867

PROCES-VERBAL
EN DATE DU 17 OCTOBRE 2025

ASSEMBLEE GENERALE DES DECISIONS UNANIMES
--

Le vendredi dix-sept octobre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures,

L'actionnaire unique de la société VIRTUOZ ADMINISTRATION s'est réuni en Assemblée Générale des Décisions Unanimes au 59 Rue de Maubeuge, 75009 Paris, siège social de la société, sur convocation de la présidence.

Le total des parts présentées est égal au nombre d'actions composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Monsieur Sacha KRIEF, Président de la société.

DECISIONS

DECISION N°1

Il est pris acte par l'actionnaire unique du transfert du siège social et de l'établissement principal de la société situé initialement au 59 Rue de Maubeuge, 75009 Paris. Le nouveau siège social et établissement principal de la société est alors transféré au 8 Allée des Canotiers, 94410 Saint-Maurice.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°2

Les statuts seront modifiés en conséquence et les formalités réalisées auprès des organismes compétents.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°3

L'actionnaire unique confère tous pouvoirs à Monsieur Sacha KRIEF, Président de la société, ou son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'actionnaire unique et vaut fiche de présence.

Signature des intervenants :

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'V' followed by a horizontal line and a small flourish.